NATIONS
UNIES

CEDAW

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Distr.
GÉNÉRALE

CEDAW/C/ESP/3
25 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA
DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

EXAMEN DES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES ÉTATS PARTIES
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 18 DE LA CONVENTION

Deuxièmes et troisièmes rapports des États Parties

ESPAGNE*

* Pour le rapport initial présenté par le Gouvernement espagnol, voir les documents CEDAW/C/5/Add.30 et CEDAW/C/5/Add.30/Amend.1; pour l'examen de ce rapport par le Comité, voir les documents CEDAW/C/SR.89 et CEDAW/C/SR.92, et *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session, Supplément No 38* (A/42/38), par. 238 à 304. Pour le deuxième rapport périodique présenté par le Gouvernement espagnol, voir les documents CEDAW/C/13/Add.19 et CEDAW/C/13/Add.19/Amend.1; pour l'examen de ce rapport par le Comité, voir le document CEDAW/C/SR.201, *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 38* (A/47/38), par. 303 à 373.

96-31226 (F)